

CHRONIQUE D'ÉGYPTE

Recommandations aux auteurs

1. GÉNÉRALITÉS

- 1.1 Les contributions envoyées à la *Chronique d'Égypte* font l'objet d'un examen préliminaire par les membres de la rédaction ; elles sont ensuite soumises à des experts extérieurs (*peer reviewers*) selon le principe du double anonymat. Si les avis récoltés auprès des membres de la rédaction et auprès des experts sont positifs, la contribution, définitivement adoptée, fait l'objet d'une « toilette » approfondie par la rédaction. La qualité de la langue et de la présentation intervient dans les appréciations successivement formulées. Sur ces deux points, nous invitons les auteurs à se conformer autant que possible aux recommandations qui suivent.
- 1.2 Faire parvenir le manuscrit comme fichier attaché à un e-mail (*aere.egke@gmail.com*), éventuellement via WeTransfer (ou site internet comparable) si les fichiers sont trop volumineux.
- 1.3 Formats pour le texte de l'article :
 - de préférence, doc(x) (Word, pour PC ou Mac) ;
 - joindre un pdf (après avoir activé l'option « toutes les polices incorporées, all fonts embedded »).
- 1.4 Les illustrations ne seront pas intégrées dans le texte, mais fournies séparément. Pour leur format, voir ci-dessous, § 6.

2. STRUCTURE DE L'ARTICLE

- 2.1 Titre – les mots du titre à pouvoir de majuscules ou à composer en italiques seront clairement indiqués.
- 2.2 Texte, éventuellement divisé en paragraphes. Si l'auteur le juge utile, ceux-ci seront pourvus d'un titre propre ; ils pourront être numérotés.
- 2.3 Signature (prénom complet et nom de l'auteur), accompagnée, s'il y a lieu, de l'institution à laquelle l'auteur est affilié.
- 2.4 À la fin du manuscrit, liste des figures avec leurs légendes et, s'il y a lieu, la mention du « copyright ».

3. LANGUE DE L'ARTICLE

- 3.1 L'article doit être rédigé en français, en anglais ou en allemand. Les auteurs seront attentifs à la correction de la langue, en particulier à l'orthographe et à la ponctuation, qui se conformera aux règles propres à la langue utilisée.

- 3.2 En particulier, ils utiliseront les types de guillemets conformes à l'usage propre à la langue de rédaction :
- en français : « ... »
 - en anglais : "..."
 - en allemand : „...“
- 3.3 Les auteurs qui ne maîtrisent pas à la perfection la langue dans laquelle ils rédigent leur texte sont priés de le faire relire par un locuteur natif (*native speaker*) avant de le soumettre à la rédaction.

4. RÉSUMÉ

- 4.1 Les auteurs joindront à leur manuscrit un bref résumé (rédigé dans la même langue que l'article) de 120 mots maximum. Ce résumé ne sera pas publié dans la version papier de la revue, mais accompagnera le sommaire de la version électronique mise en ligne par Brepols Publishers.
<http://www.brepolsonline.net/loi/cde>

5. TEXTE

- 5.1 La rédaction se charge d'uniformiser les articles selon les conventions typographiques propres à la revue. Pour faciliter le travail, nous demandons aux auteurs de respecter les règles suivantes.
- 5.2 Les pages sont numérotées et présentent des marges spacieuses (2 cm au moins).
- 5.3 Les appels de notes dans le texte sont numérotés entre parenthèses, de façon continue, à partir de 1 : ⁽¹⁾, ⁽²⁾, etc. Les notes, qui figurent en bas de page (et non à la fin de l'article ou dans un fichier séparé), sont numérotées de la même manière. Éviter, dans la mesure du possible, les renvois internes.
- 5.4 Le texte courant est à composer en romaines, à l'aide d'une police de caractères de type Unicode, de préférence de taille 12 pt (10 pt pour les notes). Le texte sera justifié (*justified*); la préférence sera donnée à l'interligne continu (*single spacing*).
- 5.5 Les traductions et citations doivent être composées en romaines, entre guillemets, avec la même justification que le reste du texte. Les *italiques* sont requis pour les textes latins classiques (non pour les textes grecs).
- 5.6 Les caractères *italiques* sont recommandés en outre pour tout mot étranger.
- 5.7 Pour les translittérations de mots égyptiens ou arabes, opter, dans la mesure du possible, pour une police de type Unicode; sinon, joindre le fichier de la police utilisée. Pour les séquences en grec ou en copte, utiliser de préférence la police IFAO-Grec Unicode.
- 5.8 Les hiéroglyphes doivent être traités comme des figures de haute qualité au format jp(e)g; à la différence des illustrations, ils seront insérés dans le texte courant, à leur place. Pour les longs textes hiéroglyphiques, opter de préférence pour une présentation en lignes horizontales et veiller à ce que chaque ligne de texte

constitue une figure séparée en tenant compte de la justification standard de la revue (215 × 145 mm).

6. ILLUSTRATIONS

- 6.1 Chaque image (photo ou dessin au trait) est fournie sous forme d'un fichier séparé; elle ne peut jamais être intégrée dans le texte (à l'exception des hiéroglyphes).
- 6.2 Les images seront en noir et blanc, au format .jp(e)g avec une résolution de 300 dpi pour les photos et 1200 dpi pour les dessins au trait. Dans la mesure du possible, les dimensions des images seront conformes aux dimensions qu'elles devront présenter dans la publication, compte tenu à nouveau de la justification standard de la revue (215 × 145 mm).
- 6.3 Les illustrations sont numérotées comme suit : Fig. 1, Fig. 2, etc. Les auteurs sont invités à indiquer clairement les endroits précis du texte où ils souhaitent que soient insérées les illustrations. Ils sont libres aussi de fournir un plan de montage, lequel manifestera de façon schématique de quelle manière les illustrations devraient être distribuées sur les planches accompagnant la contribution. La rédaction se réserve toute latitude, selon les contraintes de la pagination, dans la mise en œuvre des indications ou du plan de montage.
- 6.4 Il appartient à l'auteur d'obtenir préalablement, par écrit, les autorisations de publication ou de reproduction nécessaires.
- 6.5 Les légendes des illustrations seront rassemblées à part, à la fin de l'article. Chaque légende sera suivie d'une mention relative à l'origine du document iconographique et, le cas échéant, au « copyright ».

7. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Remarques préliminaires

- 7.1 En ce qui concerne les références bibliographiques, la rédaction laisse la liberté aux auteurs de choisir le système qui leur convient le mieux, en fonction notamment de la langue de rédaction et du thème de la contribution. Elle leur demande instamment, une fois le choix du système arrêté, d'appliquer celui-ci avec le plus grand soin, de manière cohérente et systématique. S'ils le trouvent utile, les auteurs peuvent recourir au système dit « de Harvard », en plaçant une bibliographie cumulative à la fin de leur article. Les abréviations du type *ID.*, *op. cit.*, *loc. cit.*, *ibid.* sont également admises à condition que leur compréhension soit aisée; on évitera d'y avoir recours dans de longs articles, pourvus de notes nombreuses.
- 7.2 Quel que soit le système retenu, la rédaction prie toutefois les auteurs de signaler :
 - à l'aide des PETITES CAPITALES (*small caps*) les noms des auteurs, dans les références bibliographiques – non dans le texte de l'article ;
 - en *italiques*, les titres des ouvrages et des périodiques, dans les références et, le cas échéant, dans le texte ;

- en *italiques* aussi, le titre de la collection à laquelle appartient un ouvrage, s'il paraît utile de le mentionner (en particulier, s'il s'agit d'une collection égyptologique ou papyrologique).
- 7.3 Il sera renvoyé aux pages précises d'un article ou d'un volume, à l'exclusion de mentions du type « pp. 14 et suiv. ».
- 7.4 Pour les revues et périodiques usuels, ainsi que pour les corpus de textes, on utilisera de préférence les abréviations recommandées dans les instruments suivants :
- pour la section pharaonique : – *Lexikon der Ägyptologie* ; – B. MATHIEU, *Abréviations des périodiques et collections en usage à l'Institut français d'archéologie orientale* (Le Caire, 2019⁷) : <https://www.ifao.egnet.net/uploads/publications/enligne/IF1216.pdf> ;
 - pour les sections gréco-romaine, ainsi que chrétienne et arabe : – *L'Année Philologique* ; – *Bibliographie Papyrologique* ; – *Checklist of Editions of Greek, Latin, Demotic, and Coptic Papyri, Ostraca, and Tablets* ; – *The Checklist of Arabic Documents* : http://www.aere-egke.be/BP_enligne.htm ; <http://papyri.info/docs/checklist> ; <http://www.naher-osten.lmu.de/isapchecklist>.

Exemples

- 7.5 Les auteurs pourront s'inspirer des exemples suivants, en particulier si leur contribution est rédigée en français.

Monographie (1 auteur)

- W. BARTA, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel = ÄF*, 24 (Glückstadt, 1968), p. 46.
- J.G. MILNE, *A History of Egypt under Roman Rule* (Londres, 1924³), pp. 82-83.
- *S'il est fait usage du système dit « de Harvard »* :
 - dans la note : Cl. PRÉAUX (1978), I, p. 290, n. 2 ;
 - dans la bibliographie placée à la fin de l'article : Cl. PRÉAUX (1978) = *Le monde hellénistique. La Grèce et l'Orient (323-146 av. J.-C.)* (Paris, 1978 [2002]).

Monographie (plusieurs auteurs)

- 2 ou 3 auteurs : A. BOUD'HORS & Ch. HEURTEL, *Les ostraca coptes de la TT 29. Autour du moine Frangé* (Bruxelles, 2010).
- Plus de 3 auteurs : J. LECLANT *et al.*, *Les textes de la pyramide de Pépy I^{er} = MIFAO*, 118 (Le Caire, 2001).

Ouvrage collectif

- D. DEVAUCHELLE (ed.), *La XXVI^e dynastie, continuités et ruptures. Promenade saïte avec Jean Yoyotte. Actes du Colloque international organisé les 26 et 27 novembre 2004 à l'Université Charles-de-Gaulle - Lille 3* (Paris, 2011).

- A.J.B. SIRKS & K.A. WORP (edd.), *Papyri in Memory of P.J. Sijpesteijn* (P. Sijp.) = *American Studies in Papyrology*, 40 (Oakville, 2007), pp. 72-76, n° 13.

Article dans un périodique

- G.T. MARTIN, « Two Monuments of New Kingdom Date in North American Collections », *JEA* 68 (1982), pp. 81-84.

ou, sans le titre de l'article, si l'on souhaite alléger les notes :

G.T. MARTIN, *JEA* 68 (1982), pp. 81-84.

- Cl. GALLAZZI, « Una maniera insolita di recuperare i papiri », *ArchPF* 62 (2016), pp. 151-161.

Article dans un ouvrage collectif

- A. MEKHITARIAN, « La tombe de Nebamon et Ipouky (TT 181) », in R. TEFNIN (ed.), *La peinture égyptienne ancienne. Un monde de signes à préserver = MonAeg*, 7 (Bruxelles, 1997), pp. 21-28.
- Kh. YOUNES, « Arabic Letters of Condolence on Papyrus », in S. BOUDERBALA *et al.* (edd.), *New Frontiers of Arabic Papyrology. Arabic and Multilingual Texts from Early Islam* (Leyde - Boston, 2017), pp. 67-100.

8. TIRÉS À PART ÉLECTRONIQUES

- 8.1 Les auteurs recevront une version pdf de leur contribution. Ils sont instamment priés de limiter la diffusion de ce document à quelques correspondants privés – à l'exclusion de plates-formes de libre accès, comme academia.edu, les droits exclusifs pour la mise en ligne ayant été concédés à Brepols Publishers. Il va sans dire que le titre de la contribution et son résumé peuvent être librement diffusés dès la parution de la revue.
- 8.2 Toutefois, conformément aux dispositions européennes en vigueur en Belgique depuis 2018, les auteurs ont le droit de mettre en ligne la version *post-print* de leur contribution (c.-à-d. le document accepté par la rédaction en vue de la publication, mais non encore formaté par l'imprimeur) douze mois après la date de l'acceptation définitive par la rédaction.